Envoyé en préfecture le 14/10/2021

Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

ID: 011-200035863-20211011-D155_2021-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOMBRE DE MEMBRES:

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Afférents au Conseil Communautaire RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS

: 82

En exercice: 82

Qui ont pris part à la délibération : 66

Date de convocation: 05/10/2021

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date d'affichage:

Nº 155/2021

OBJET: REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION D'UN ELEVE AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt et un et le 11 octobre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Culturel des Corbières de Ferrals les Corbières, sous la présidence de Monsieur André HERNANDEZ, président de la CCRLCM.

Paul BERTHIER a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents: (51)

ALBAS Jean-Claude MONTLAUR

ALBIERES Yvon LACOMBE BOUTENAC Alain MAILHAC

CANET D'AUDE André HERNANDEZ – Joëlle CANITROT AYE

Marcel REVERDY

CASCASTEL DES CORBIERES
CASTELNAU D'AUDE
COUSTOUGE
DAVEJEAN
ESCALES

Didier CASATO
Gilles BARTHES
Paul BERTHIER
Mélinda BORNIA
Michel CAZENEUVE

FABREZAN Isabelle GEA PERIS – Frédéric BERROCAL

FELINES TERMENES Jean-Marie SAURY

FERRALS LES CORBIERES Gérard BARTHEZ - Sabine BANCO

FONTCOUVERTE
HOMPS
Béatrice BORT
LAGRASSE
René ORTEGA
LAIRIERE
Michel BARBAZA
LANET
Jean-Marie GALINIÉ
LAROQUE DE FA
Raymond SPOLI

LEZIGNAN CORBIERES Gérard FORCADA – Christine BENET – Jean-Paul PUJOL – Bernard

FUMET -Sophie BIRKENER - Dominique JOLIS PAILHIES - Françoise BAROUSSE - Freddy NOLOT - Catherine FABRESSE ROCA - Thierry DENARD - Sylvie FUMET - Rémi PENAVAIRE

Envoyé en préfecture le 14/10/2021

Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le



LUC SUR ORBIEU Yves KOSINSKI

MONTBRUN DES CORBIERES Guy AUDEMARD D'ALANÇON

MOUX Gérard PIOCH
ORNAISONS Gilles CASTY
PARAZA Emile DELPY

QUINTILLAN André CONTRERAS
ROQUECOURBE MINERVOIS Corinne GIACOMETTI
ROUBIA Geneviève LOPEZ

SAINT ANDRE DE Rgue Jean-Michel FOLCH – Myriam MIQUEL

SAINT COUAT D'AUDE David ELIS
SAINT PIERRE DES CHAMPS Roland QUINCEY

TALAIRAN Cédric MALRIC
TERMES Sylvie SEGUY
THEZAN DES CORBIERES Philippe PUECH
TOURNISSAN Marilyse RIVIERE
TOUROUZELLE Serge MARRET
VIGNEVIEILLE Olivier VERNEDE
VILLEROUGE TERMENES Michel PONCOT

Etaient absents les représentants des Communes de : (31)

ARGENS-MINERVOIS (Gérard GARCIA) - AURIAC (Bernard SUTRA) - BOUISSE (Philippe LACOMBE) - CAMPLONG D'AUDE (Serge LEPINE) - CONILHAC CORBIERES (Serge BRUNEL) - CRUSCADES (Jean-Claude MORASSUTTI) - DERNACUEILLETTE (Aaron-Lee GRIMSTONE) - JONQUIERES (Jacques PIRAUD) - LAIRIERE (Michel BARBAZA) - LEZIGNAN-CORBIERES (Bérengère LECEA - William COMBES - Guy VIVES - Virginie JULIAN - Thierry CAUMEIL — Valérie COURTOIS - Dominique JOLIS - Sabine FITO - Didier JULIAN - Michel MASUYER) - LUC SUR ORBIEU (Christine MANGOLD) - MASSAC (Jean-Louis GAILLARD) - MONTJOI (Jessica BOSCH) — MONTSERET (Geneviève FABRE) - MOUTHOUMET (Christelle HERMAND) — ORNAISONS (Claire CHAOUAT) — PALAIRAC (Daniel LANGLOIS) - QUINTILLAN (André CONTRERAS) — RIBAUTE (Alain COSTE) - SAINT LAURENT DE LA Crisse (Xavier DE VOLONTAT) - SAINT MARTIN DES PUITS (Henri RIVIERE) - SALZA (Redha MENNAD) -

Procurations: (15)

Gérard GARCIA, ARGENS-MINERVOIS, à Emile DELPY

Philippe LACOMBE, BOUISSE, à Olivier VERNEDE

Serge LEPINE, CAMPLONG D'AUDE, à André HERNANDEZ

Serge BRUNEL, CONILHAC CORBIERES, à Alain MAILHAC

Jacques PIRAUD, JONQUIERES, à Paul BERTHIER

Bérengère LECEA, LEZIGNAN-CORBIERES, à Jean-Paul PUJOL

Guy VIVES, LEZIGNAN-CORBIERES, à Gérard FORCADA

Dominique JOLIS, LEZIGNAN-CORBIERES, à Dominique JOLIS-PAILHEZ

Sabine FITO, LEZIGNAN-CORBIERES, à Christine BENET

Christine MANGOLD, LUC SUR ORBIEU, à Yves KOSINSKI

Jean-Louis GAILLARD, MASSAC, à Jean-Marie SAURY

Jessica BOSCH, MONTJOI, à Isabelle GEA

Christelle HERMAND, MOUTHOUMET, à Raymond SPOLI

Claire CHAOUAT, ORNAISONS, à Gilles CASTY.

André CONTRERAS, Quintillan, à Didier CASATO

Le quorum étant atteint, les points inscrits à l'ordre du jour sont examinés.

Envoyé en préfecture le 14/10/2021

Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

ID: 011-200035863-20211011-D155_2021-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

CONSIDERANT que Madame Sandrine LORTET et son fils LOU se sont inscrits au conservatoire de musique pour l'année 2021/2022;

CONSIDERANT que pour des raisons familiales, ils doivent quitter la région;

CONSIDERANT aussi que ces élèves n'ont pas participé aux cours dispensés par les enseignants du conservatoire communautaire;

Sur proposition du rapporteur, Gérard BARTHEZ

Le Conseil Communautaire, Ouï l'exposé, Après en avoir délibéré,

Par: 66 voix POUR

0 ABSTENTION

0 voix CONTRE

APPROUVE le remboursement exceptionnel de 195,00€, correspondant aux frais d'inscription enregistrés par la régie de conservatoire pour l'année 2021/2022 pour la participation de l'élève Sandrine LORTET et Lou LORTET.

HABILITE le Président à signer toutes les pièces utiles à cet effet.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,

André HERNANDEZ

Envoyé en préfecture le 14/10/2021 Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

ID: 011-200035863-20211011-D155_2021-DE